



DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

Mandature 2025 – 2030

Table des matières

Préambule	3
Environnement et cadre de vie	5
La gestion des déchets	5
La sobriété énergétique	6
La gestion des espaces verts	7
L'agriculture en milieu rural	8
Sécurité	8
La sécurité des personnes et des biens	8
La sécurité routière	10
La mobilité douce	10
Logement	11
Sport et Culture	12
Le sport	12
La culture	13
Travaux	14
Le Plan Communal de Développement Rural	14
La lutte contre les inondations	14
Les cimetières	15
Le plan d'investissement communal	15
Chantiers divers	16
Emploi et économie	17
Cohésion sociale	17
Le Centre Public de l'Action Sociale	18
La solidarité avec les plus fragiles	19
La santé	19
Nos Jeunes	20
Nos Seniors	21
La citoyenneté	21
Volet budgétaire	23
Conclusion	24

Préambule

Le scrutin du 13 octobre 2024 est maintenant derrière nous.

Le 2 décembre qui a suivi, lors de son installation, le nouveau Conseil communal a adopté le pacte de majorité déposé par le groupe IC.

Cet acte était certes conforme à la décision de l'électeur. Mais l'unanimité qui s'est faite lors de ce vote constitue assurément un signe positif sur la manière dont l'ensemble des membres du Conseil souhaitent aborder cette nouvelle mandature.

La presse elle-même s'est fait l'écho du climat constructif et serein qui a régulièrement animé nos débats. Il est vrai que, quelle que soit notre sensibilité politique, nous avons chacune et chacun de l'ambition pour notre commune et sa population.

Si nos points de vue peuvent légitimement diverger, il est toutefois important que nos différences puissent s'exprimer sans obstacle idéologique et dans le respect mutuel.

C'est à cette aune que nous pourrions insuffler, pour les 6 ans à venir, une nouvelle dynamique avec et au bénéfice de nos citoyens.

La tâche est importante car il en va de la qualité du « vivre ensemble » dans notre commune.

Il est donc temps maintenant de se remettre au travail, avec la volonté de poursuivre ensemble une action politique ambitieuse et fédératrice qui reposera, chacun(e) le comprendra aisément, sur une gestion rigoureuse.

Cette déclaration de politique communale présente une vision large de notre projet, sans toutefois se prétendre exhaustive. Elle fixe la trame et les grands objectifs, à la fois stratégiques et opérationnels, de la gestion publique que nous proposons pour la mandature naissante.

Nous sommes en effet bien conscients que son contenu sera confronté demain à une actualité toujours en mouvement et à un contexte socio-économique instable.

Garder la cap, c'est à dire, mettre en œuvre ce plan d'actions sur des bases solides et durables nécessitera donc d'évaluer régulièrement son évolution et d'analyser son adéquation avec la trajectoire et le timing définis.

Le Programme Stratégique Transversal que nous vous proposerons dans les prochains mois, devra permettre de planifier des escales pour nous assurer que le chemin choisi est le bon.

Nous sommes en effet bien conscients que la déclaration d'aujourd'hui devra s'adapter aux « conditions de la route » mais aussi aux besoins nouveaux de nos habitants qui doivent rester des citoyens responsables et acteurs de ces projets qui concernent leur quotidien.

Rumes, en effet, est un territoire de proximité. C'est un atout de premier ordre, nos citoyens en sont bien conscients. Nous nous devons de le valoriser, autant que sa ruralité, une vraie richesse du quotidien de nos habitants.

Nombreux déjà sont nos citoyens qui sont impliqués dans l'animation de notre vie associative, riche elle aussi, autour de ses 3 piliers : le sport, la culture et la solidarité. Beaucoup aussi ont à coeur de se mobiliser dans des actions en faveur de l'environnement ou de la propreté publique.

Les réseaux sociaux, en dépit de leurs dérives, sont des catalyseurs d'attentes nouvelles pour une information et une consultation accrues des citoyens dans les processus décisionnels et les canaux participatifs existants (CLDR, CCATM, CCA, CCE,...) ou à créer. Nous devons y être attentifs afin de développer ce climat de confiance avec les citoyens de bonne volonté, gage d'une démocratie participative de qualité.

La réussite de notre mission, largement commune, repose aussi et beaucoup sur les membres de notre Personnel. Ils sont nombreux, dans leurs domaines respectifs, à afficher leur proximité et leur disponibilité dans le service rendu à notre population. Il nous incombe de veiller à leur bien-être en leur fournissant notamment un environnement de travail et un équipement de qualité.

Dans l'exercice du mandat que nous a confié la population, nous pouvons donc compter des collaborations sûres et en susciter de nouvelles autour des projets fédérateurs, qui sont exposés dans ce document.

Citoyens engagés, Personnel motivé, Mandataires visionnaires : ce sont trois composantes essentielles pour préparer un bel avenir à notre entité et confirmer ses atouts de commune vivante, entreprenante et solidaire.

Une commune où chacun(e) a sa place, se préoccupe du lien social et apporte une plus-value à la vie collective, où nos familles peuvent s'épanouir dans des infrastructures de qualité, une commune où il fait bon vivre !



Administrativement, on peut certes classer les domaines de l'action publique dans la gestion d'une commune. Ils sont nombreux. Cependant, la réalité de terrain dans notre petite entité rurale nous fait dire qu'ils sont très souvent interdépendants, que tout est dans tout. La présentation qui suit en tient compte en ce sens que des actions reprises dans un thème en concernent souvent d'autres. Le choix opéré ne peut nous faire oublier que la gestion politique d'une commune est aussi à penser dans sa globalité.

Environnement et cadre de vie

Tous ici, nous sommes attachés à proposer à nos citoyens un environnement sain et un cadre de vie agréable. Nous aborderons ci-après les nombreux domaines concernés par ce thème qui revêt une place d'autant plus prioritaire qu'il concerne directement la vie quotidienne de nos habitants.

La gestion des déchets

Depuis plusieurs années, des efforts considérables ont été demandés aux citoyens en matière de tri des déchets (PMC, déchets de cuisine). Ces appels ont manifestement porté leurs fruits, puisque la quantité de déchets résiduels (ceux de la poubelle classique) a drastiquement diminué, passant de 133 kg/an/habitant en 2023 à 83 kg/an/habitant en 2024.

- Sur base de ces résultats encourageants, nous avons décidé d'entamer des discussions avec le collecteur dans le but de revoir la contribution financière pour le ramassage.
- Tenant compte de la diminution de la production de déchets résiduels et de la demande de nombreux citoyens, nous proposons dès 2025 l'adoption d'un sac poubelle de plus petite capacité (30 l.) en complément du sac traditionnel de 60 l.
- Afin d'épauler notre population dans la gestion de ses déchets, l'une de nos priorités sera de renforcer le réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire communal.
- Nous continuerons par ailleurs à encourager l'utilisation du recyparc qui répond à une réelle attente de nos citoyens. 89 % d'entre eux s'y rendent régulièrement. Il s'agit de la fréquentation la plus élevée de Wallonie Picarde !
- Notre Service de propreté publique accomplit un travail de qualité et le poursuivra. Une attention particulière sera portée à la répression accrue des dépôts sauvages.
- Des canettes, bouteilles et déchets divers polluent encore trop souvent nos bords de routes et nos sentiers. Avec nos enfants du Conseil communal et de nos écoles, avec nos citoyens volontaires, nous poursuivrons notre participation aux campagnes « Be Wapp » et continuerons à faire appel aux bénévoles pour des ramassages de déchets dans les rues.
- Dans le but de soutenir ces actions et d'éviter à nos agriculteurs la perte de bovins qui ingèrent ces canettes, notre commune a adhéré à « l'Alliance pour la Consigne ». Nous continuerons à solliciter le Gouvernement wallon pour la mise en place d'un système de consigne généralisé sur les emballages de boissons en plastique ou en métal.
- Nous soutiendrons les campagnes de sensibilisation au compostage à domicile, menées en partenariat avec l'intercommunale Ipalle, via le maintien d'une prime communale à l'achat de systèmes à composter.

- Les déjections canines laissées sur l'espace public par des propriétaires peu scrupuleux portent atteinte à notre environnement. Nous mènerons des actions ciblées pour sensibiliser les propriétaires et sanctionner ces incivilités.
- Nous pensons qu'une aire de jeux pour chiens permet de socialiser nos compagnons avec leurs congénères, sous la surveillance de leurs propriétaires. Nous envisageons la création d'un caniparc.
- Beaucoup trop de nos objets et appareils défectueux finissent au recyparc alors qu'ils sont souvent réparables. Le « Repair Café » que nous avons lancé a pour objectif de lutter contre ce gaspillage et a de suite rencontré un réel succès. Il sera encouragé car il est aussi l'occasion de se rencontrer entre voisins et se partager savoirs et expériences.
- La prolifération des rats nous conduit à poursuivre des opérations de dératisation.

La sobriété énergétique

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'énergie durable, notre commune a adhéré à la « Convention des Maires » pour le Climat et l'Énergie, s'engageant à réduire ses émissions de CO2 de 40 % d'ici 2030.

- Le passage au LED de l'éclairage public a constitué une étape importante de ce plan d'actions. Il sera finalisé. Le système de diming a permis de diminuer la luminosité durant la nuit dans nos rues, sans porter préjudice à la sécurité routière. Cette mesure semble avoir fait l'unanimité et nous prévoyons de poursuivre l'expérience.
- Nous continuerons à encourager, dans nos écoles et nos Services communaux, la réduction des impressions sur papier ainsi que le tri sélectif.
- La majorité des bâtiments communaux, dont le nouveau hall sportif, ont été équipés de panneaux photovoltaïques. Ce même choix sera fait sur le toit du hall du service travaux, après d'importantes réparations de la couverture.
- L'octroi des primes sera pérennisé afin de donner aux citoyens un signal fort pour réduire le recours aux énergies fossiles. Ces primes concernent les audits énergétiques des bâtiments, l'installation d'unités photovoltaïques, l'acquisition de voitures électriques, et l'achat de vélos à assistance électrique.

La gestion des espaces verts

La sauvegarde de la biodiversité est devenu un vrai défi pour notre avenir. Par nos choix politiques et quotidiens, nous pouvons décider de nous y impliquer avec détermination.

- Nous poursuivrons la gestion différenciée dans nos cimetières et des espaces publics, favorisant ainsi la diversité des espèces végétales et animales.
- Le Parc Naturel propose des aménagements sur le terrain dit du Château d'eau à Taintignies pour créer une zone à haut potentiel de biodiversité, incluant des prairies fleuries, des haies indigènes et des zones humides. Ces aménagements offriront des habitats variés pour la faune locale et contribueront à la préservation des espèces menacées.
- Nous continuerons également à lutter de manière réactive contre le frelon asiatique. Nous le faisons en partenariat avec les apiculteurs, afin de protéger nos abeilles et autres pollinisateurs essentiels à notre écosystème.
- L'opération "un enfant, un arbre" se poursuivra, permettant à chaque enfant de notre commune de planter un arbre. Cette opération, jumelée avec une distribution d'arbres et d'arbustes aux citoyens, renforce ainsi notre couverture arborée et sensibilise les jeunes générations à l'importance de la nature.
- Nous nous engageons à verduriser la cour du hall Fernand Carré, en y intégrant des plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces. Cet espace deviendra un lieu de détente et de rencontre pour les habitants, tout en contribuant à la biodiversité urbaine.
- Avec le souci de contribuer à un cadre de vie respectueux de l'environnement et de la biodiversité, notre Commune mobilisera à nouveau son personnel des espaces verts pour une participation au concours « Wallonie en fleurs ».
- Particulièrement mises en évidence dans le rapport du jury de ce concours, nous poursuivrons l'extension des bandes fleuries et mellifères le long de nos voiries.
- La roseraie « Warren Mellington » figure dans les circuits de découverte de Wallonie picarde. Elle est une vitrine de notre petite commune auprès des touristes, nombreux, qui viennent parfois de très loin. Nous continuerons à soutenir l'enthousiasme de la citoyenne qui en assure l'entretien avec un soin particulier, par l'octroi d'un budget annuel.
- En collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), des opérations telles que « village fleuri » seront poursuivies avec l'ambition d'y faire adhérer de plus en plus de citoyens.
- L'action « Eté solidaire » est aussi pour nous une opportunité de sensibiliser les jeunes engagés à la protection de notre cadre de vie. Nous comptons y adhérer à nouveau durant cette mandature.

L'agriculture en milieu rural

Notre cadre de vie, nos campagnes, nos paysages ruraux ont été et sont toujours façonnés par le monde agricole. En entretenant de bons rapports entre agriculteurs et citoyens, nous contribuerons à créer une communauté solidaire et résiliente, capable de relever ensemble les défis de demain.

- Il est de notre devoir, aujourd'hui comme demain, de soutenir les agriculteurs dans l'élaboration des dossiers de reconnaissance des calamités agricoles, afin de les aider à surmonter les défis climatiques et économiques.
- Nous continuerons à nous impliquer activement dans l'organisation de conférences et de débats, offrant ainsi aux agriculteurs une plateforme pour échanger sur les nouvelles pratiques et techniques agricoles respectueuses de l'environnement.
- De plus, nous nous engageons à renforcer les liens entre agriculteurs et citoyens. Il est essentiel de favoriser une meilleure compréhension mutuelle et de valoriser le rôle déterminant des agriculteurs dans notre société.
- Pour ce faire, nous encouragerons des initiatives telles que les marchés locaux, les visites de fermes et les ateliers pédagogiques, qui permettront aux citoyens de découvrir les réalités du monde agricole et d'apprécier la qualité des produits locaux.

Sécurité

L'une des missions essentielles d'une Commune est d'assurer à ses habitants une bonne police en termes de sûreté et de tranquillité dans les rues et lors d'atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

La sécurité des personnes et des biens

La qualité de la vie dans un quartier ou un village se trouve en effet altérée par l'insécurité, qu'elle soit réelle (qui figure dans les statistiques) ou ressentie (quand un vol survient dans un quartier, le sentiment d'insécurité gagne souvent les riverains).

Une vague de vols observés dans notre commune ces derniers temps nous incite à réserver à cette question une attention prioritaire, d'autant que, comme toutes les communes rurales situées en bordure de frontière, notre entité est très perméable à la délinquance transfrontalière.

- Notre Zone de Police est un maillon essentiel dans la prévention des cambriolages et le maintien de la sécurité dans nos quartiers. Un service de techno-prévention totalement gratuit existe et est à la disposition de tout citoyen qui souhaite une analyse de son habitation et des conseils pour la sécuriser davantage. Nous renforcerons la publicité pour cette offre de service que nous avons déjà mis en place dans la protection de logements communaux.
- Nous relancerons prochainement l'information sur la possibilité de mettre en place des Partenariats Locaux de Prévention (P.L.P.) qui permettent au citoyen de s'impliquer dans des comités de vigilance au sein de leur quartier.
- Nous prenons les contacts utiles pour nous assurer des conditions de recours à une application, créée pour mettre en réseau les habitants d'un même quartier.
- Notre commune s'affilie au réseau b-alert. Cet outil nous permettra d'alerter la population dans des situations d'urgence.
- Nous organiserons des campagnes de sensibilisation, notamment via le Conseil communal des Aînés, pour lutter contre le démarchage frauduleux à domicile et par téléphone.
- Au terme de longues négociations, nous avons pu obtenir l'accord du SPW pour l'installation de radars-tronçons, équipés de caméras intelligentes (ANPR) sur la chaussée de Douai, très utilisée par les délinquants venus de France.
Nous nous mobilisons auprès du Gouvernement wallon pour que ces dispositifs trouvent leur place au plus vite sur le terrain.
- Nous pensons que le placement de caméras à certains endroits sensibles du territoire communal permettrait de renforcer la sécurité générale.
Nous relancerons les discussions avec les responsables de la zone de police pour concrétiser progressivement ce projet.
- Le dancing « Le Cap'tain » doit renouveler son permis d'exploiter cette année. S'il est vrai que les nuisances sonores et les incivilités ont régressé, ce constat repose beaucoup sur une présence policière accrue et dissuasive à la sortie des soirées.
Nous continuerons à responsabiliser les gestionnaires pour éviter ces rassemblements dangereux sur la voie publique.
- La sécurité doit aussi être assurée quand surviennent des événements fortuits nécessitant l'intervention de divers services extérieurs (Police, Secours, ...). Nous nous engageons à finaliser le plan communal d'urgence, qui doit permettre de définir une organisation aussi précise que possible de ces situations d'urgence.
- Nous prévoyons l'aménagement, à proximité de la chaussée de Douai (rue du Tara), d'un nouveau commissariat de police doté des équipements adéquats pour une opérationnalité renforcée.

La sécurité routière

De nombreuses actions ont déjà été menées pour renforcer la sécurité routière sur notre territoire. Elles ne sont pas suffisantes.

- Pour faire diminuer la vitesse dans nos rues, nous proposons de poursuivre l'installation de dispositifs ralentisseurs, de manière raisonnée et sur la base d'analyses de trafic qui permettent d'objectiver les demandes des riverains.
- Nous proposons d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic aux abords des écoles, en concertation avec les directions des écoles concernées.
- Nous solliciterons le renforcement des campagnes contre la vitesse, par des contrôles de prévention, des opérations nocturnes, la pose de Lidars et demain, nous l'espérons, des radars tronçons.
- La présence du Cap'tain sur notre territoire reste un sujet d'inquiétude sur le plan de la sécurité routière. Un accident tout récent a de nouveau mis en lumière l'état dans lequel certains clients reprennent la route. Des riverains voient leur bien dégradé quand ce n'est pas leur vie qui est menacée. Ici encore, il nous semble capital de responsabiliser les gestionnaires du dancing pour empêcher leurs clients sous influence de reprendre le volant.
- Même si la liberté de commerce reste un obstacle majeur, nous continuerons à œuvrer pour une uniformisation des horaires d'ouverture des discothèques de façon à éviter des déplacements nocturnes sous influence à travers nos villages.

La mobilité douce

La protection des usagers faibles est une de nos préoccupations et nous l'organiserons en renforçant l'attrait pour la mobilité douce.

- La rénovation complète de la piste cyclable de la rue de Florent va démarrer dans les prochaines semaines. Elle constituera le chaînon manquant d'une liaison cycliste sécurisée jusque Tournai.
- La qualité de l'entretien par notre Personnel de notre réseau de « voyettes » est régulièrement saluée. Nous poursuivons dans cette voie avec la volonté de procéder à la réouverture d'autres sentiers dignes d'intérêt.
- Nous veillerons à continuer l'aménagement de trottoirs en commençant par les rues El'Bail, Royale et du Bas Préau, ainsi qu'à l'entretien des trottoirs endommagés.
- Des cartes de mobilité seront mises à jour qui permettent de localiser les points d'intérêt, les voyettes, les bancs, les poubelles. Nous prévoyons la publication d'une brochure reprenant toutes les balades à faire sur notre entité.

- Nous interpellons à nouveau le TEC pour améliorer l'offre des transports dans notre entité.
- Nous poursuivons l'organisation dans nos écoles du brevet vélo en collaboration avec « Pro Velo ».
- Pour développer le cyclotourisme, nous avons prévu d'aménager des parkings à vélos sécurisés au centre de nos trois villages et d'y placer une borne publique pour réparer et gonfler son vélo.

Logement

Le maintien de la croissance de notre chiffre de population reste un objectif pour la viabilité future de notre commune. Il passe par une augmentation de l'offre en matière de logements.

- Un projet de quatre logements (trois sociaux et un de transit), en collaboration avec la SLHE, sur le site de la Résidence de la Baille est en voie de finalisation. Nous contribuons de cette manière à promouvoir la mixité sociale, ces habitations venant s'ajouter aux huit maisons situées à proximité et réservées aux personnes âgées.
- Toujours sur le site de la Baille, nous envisageons un partenariat avec le privé pour équiper l'autre parcelle toujours en friche. Des négociations sont en cours qui nous permettront d'y créer un quartier durable.
- La poursuite de l'entretien de nos logements communaux reste une priorité. Nous continuerons à privilégier une gestion responsable et entreprendrons des travaux visant les économies d'énergie dès que les opportunités se présenteront.
- Nous voulons intensifier la lutte contre les logements et bâtiments inoccupés et éliminer les chancres qui ternissent le bâti local quand ils ne lui causent pas de réels dommages.
- Notre affiliation à l'Agence Immobilière Sociale (AIS) qui aide les propriétaires à rénover leur logement et à les remettre dans le circuit locatif, ne produit pas les effets escomptés. Nous intensifierons cette collaboration avec l'AIS pour inciter les propriétaires à recourir davantage à ce créneau.
- Notre Service Urbanisme et notre Service Logement continueront à tout mettre en œuvre pour faciliter les démarches des candidats bâtisseurs ainsi que de ceux qui souhaitent rénover leur bien. Nous pensons à la promotion de Wapisol (aide à la rénovation) ainsi qu'à l'accès aux primes régionales et communales.

Sport et Culture

Le sport

Parce que le sport est vital pour la santé, l'intégration sociale et le bien-être de nos citoyens, il nous semble important de doter notre commune d'infrastructures de qualité qui permettent de développer le « sport pour tous », valides et moins valides, jeunes et moins jeunes.

- Nous achevons la construction du hall des sports, qui est déjà salué comme un modèle par les professionnels qui l'ont visité. À travers la Régie communale autonome, nous nous engageons à faire vivre cet équipement en y organisant diverses activités sportives pour tous.
- Dans cette optique, il nous importe de connaître les besoins et attentes de notre population "senior" en matière d'activités sportives, afin de les inclure totalement dans le programme du nouveau hall sportif. Une enquête a été lancée dans ce but.
- Nous avons l'ambition de créer, sur le terrain communal autour du hall un véritable pôle sportif qui deviendra un vecteur important non seulement pour le sport, mais aussi pour la cohésion sociale de notre commune. Il s'agit évidemment d'un projet à long terme qui devra être particulièrement réfléchi et parfaitement maîtrisé d'un point de vue financier.
- Nous poursuivrons notre soutien logistique et financier à nos différents clubs sportifs, afin de leur permettre de se développer et de prospérer.
- L'aménagement de la nouvelle plaine de jeux de Taintignies va démarrer tout prochainement. Des appareils de fitness extérieurs et des terrains de pétanque y seront également installés, offrant ainsi des opportunités supplémentaires pour l'activité physique et les loisirs en plein air.
- Côté plein air, le succès grandissant des opérations « Je cours pour ma forme » et « Je marche pour ma forme », atteste de l'intérêt des citoyens pour ces rendez-vous santé qui revêtent aussi un aspect social. Ces activités seront poursuivies et promotionnées.
- En outre, nous prévoyons d'organiser des événements sportifs réguliers, tels que des tournois et des journées portes ouvertes, pour encourager la participation de tous les citoyens, quel que soit leur âge ou leur niveau de compétence. Ces initiatives visent à promouvoir un mode de vie sain et actif, tout en renforçant les liens au sein de notre communauté.
- Vous l'avez compris, la promotion de la pratique sportive reste l'une de nos priorités. Elle continuera à se concrétiser par la mise en valeur de nos sportifs locaux, espoirs et confirmés, via l'attribution d'un mérite sportif communal.

En investissant dans des infrastructures sportives de qualité et en soutenant activement nos clubs et associations, nous aspirons à faire du sport un pilier central de la vie communale, contribuant ainsi au bien-être et à l'épanouissement de tous nos habitants.

La culture

La culture est un vecteur d'épanouissement et de partage. Elle doit offrir à chaque citoyen, jeune ou moins jeune, quel que soit son niveau social, l'opportunité de s'ouvrir au monde.

- Grâce au dynamisme de son personnel, la nouvelle bibliothèque connaît un véritable succès. Elle présente un agenda qui foisonne d'activités variées et de qualité : ateliers, conférences, activités lecture, expositions... Les partenariats avec la crèche communale « Champs et Gazouillis », avec les écoles, avec le CPAS, et des intervenants extérieurs tels Exploration du Monde ou les Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde continueront à être privilégiés.
- Notre projet est d'aller plus loin encore en aménageant l'étage de la Maison rurale pour y développer davantage d'activités culturelles et sociales.
- La bibliothèque communale continuera à mettre à disposition des étudiants et des citoyens intéressés un espace de travail numérique.
- Nous avons aussi dans nos objectifs de mettre en valeur et de développer l'activité de la ludothèque communale.
- Même si un gros travail a déjà été fait, nous chercherons à améliorer l'archivage des documents du patrimoine communal.
- Sur le plan culturel, la réhabilitation du Hall Fernand Carré offrira de nouvelles opportunités à l'ASBL Sports, Culture et Loisirs. Nous y organiserons des spectacles et des animations diverses.
- La promotion de nos artistes locaux est aussi au programme. Nous prévoyons de le faire par le biais d'expositions et également par la poursuite de l'attribution d'un mérite culturel qui récompense un concitoyen et/ou une association qui a contribué au renom de notre commune.
- Le patrimoine funéraire de nos cimetières sera lui aussi mis en évidence dans une publication.

Travaux

Ce titre couvre évidemment nombre de dossiers d'importance variable. Nous présentons ici les plus significatifs.

Le Plan Communal de Développement Rural

Le P.C.D.R. est une véritable opportunité pour notre commune. Les subsides octroyés permettent la réalisation de travaux et d'actions ayant toute leur importance notamment en matière de participation citoyenne. De beaux projets ont été réalisés (maison rurale, jardins partagés, compostage de quartier, ...) et d'autres sont en cours.

- Nous pensons entre autres à l'aménagement de la maison multiservices qui permettra le retour de permanences diverses sur le village de Rumes. Nous veillerons à mener à bonne fin ce chantier difficile pour lequel des subsides à hauteur de 372.000 € ont été décrochés.
- Le hall Fernand Carré devrait entamer sa mue en 2025. Sa rénovation complète, soutenue par un subside de 680.000 €, sera, comme déjà précisé plus haut, complétée par la végétalisation de la cour du hall qui bénéficie d'une subvention régionale de 81.000 €.
- La rénovation de la place Roosevelt, qui bénéficie d'un subside de 490.000 €, est aussi dans les cartons. Elle sera complétée par l'aménagement du plateau de la gare qui intégrera un parking adapté aux nouvelles infrastructures (hall sportif et hall Fernand Carré).

La lutte contre les inondations

La zone d'immersion temporaire créée le long de l'Elnon a prouvé son efficacité lors de plusieurs épisodes de pluies intenses, réduisant significativement les risques d'inondation.

- Nous continuerons à travailler sur divers points sensibles de l'entité, tels que la zone de la Croix Rouge à Rumes, afin de renforcer notre résilience face aux intempéries.
- L'entretien des fossés communaux joue également un rôle primordial dans la prévention des inondations. À cet égard, nous poursuivons notre coopération avec la Province de Hainaut et nos agriculteurs pour en assurer un entretien efficace et régulier.
- Nous maintiendrons une étroite collaboration avec IPALLE pour l'inspection et le curage régulier du réseau d'égouttage public, garantissant un bon écoulement des eaux.

- Nous continuerons à être particulièrement vigilants sur l'entretien de nos avaloirs, avec un planning de passages réguliers de l'hydrocureuse.
- La sensibilisation des citoyens à l'importance de ces mesures et à leur propre rôle dans la prévention des inondations sera également une priorité, afin de mobiliser toute la communauté dans cette lutte importante dans le contexte climatique que nous constatons.

En travaillant ensemble et en adoptant une approche proactive, nous pourrions minimiser les risques d'inondation et protéger notre commune des conséquences parfois dévastatrices des intempéries.

Les cimetières

- Notre parcours de vie nous amène toutes et tous à visiter nos cimetières où reposent nos défunts. Notre souhait est qu'ils soient accueillants et soignés. Notre nouveau fossoyeur sera attentif à leur entretien régulier.
- Donnant suite à une demande plusieurs fois exprimée, la remise en bon état des toilettes (Taintignies et Rumes) a été réalisée et l'installation de lieux de recueillement a débuté. Nous poursuivrons le projet à La Glanerie et compléterons le travail à Taintignies.
- Nous devons malheureusement constater que de nombreuses sépultures ne sont pas entretenues. Certaines stèles, instables, présentent même un danger. Nous entamerons des démarches auprès des familles concernées afin de sécuriser les lieux et de récupérer les espaces à l'abandon.
- La récupération des terrains passe par l'exhumation des corps. Nous prévoyons à cet effet l'installation d'ossuaires dans nos cimetières.
- Une analyse de la disponibilité et des besoins au sein de nos différents cimetières est donc en cours. Le nouveau cimetière de Rumes sera bientôt à saturation. Nous prévoyons et préparons son extension.

Le Plan d'investissement communal

Ce P.I.C. est essentiellement consacré à l'amélioration de notre réseau routier, en ce compris les dossiers relatifs à la mobilité douce, dont nous avons déjà parlé.

- La rénovation de la rue El'Bail est déjà au programme.
- Un état du réseau sera ensuite finalisé. Il analysera les besoins et permettra d'établir un programme et des priorités tenant compte des aides régionales que nous espérons vivement voir augmentées.

Chantiers divers

- Le réaménagement des locaux de l'administration communale est entré dans sa dernière phase. Comme les deux étages, la finition du rez-de-chaussée est confiée à notre équipe technique qui offre là un magnifique éventail de ses compétences.
- La restauration des locaux du CPAS sera étudiée et programmée durant cette mandature.
- Nous avons en projet de continuer la rénovation énergétique de nos bâtiments ainsi que des logements communaux.
- Le dossier du chauffage de l'église de Rumes sera abordé dans les mois prochains. Le plan de financement sera étudié avec la fabrique d'église et l'évêché.
- Côté tourisme et patrimoine, nous pensons aménager des places de parking dédiées aux camping-cars.
- La mise en valeur le site classé du calvaire de Rumes sera étudiée après les travaux de pose des collecteurs des eaux usées à proximité du site.
- Nous avons en projet de rénover les façades des habitations de la placette de La Glanerie.
- Au terme de longues et ardues négociations, le chantier de la rénovation de la chapelle de la rue du Temple sera lancé cette année, en collaboration avec la section maçonnerie de l'Institut Don Bosco.
- Nous comptons assurer le bon suivi et de servir d'interface entre la population et l'Ipalle dans le projet de création d'une station d'épuration à La Glanerie, que nos efforts de lobbying ont permis d'obtenir.
- Des entrées de village ont été créées à Taintignies et à Rumes. Nous avons décidé d'en créer une pour La Glanerie à l'entrée de la rue du Crinquet. Une esquisse de « porte » a déjà été réalisée par notre équipe technique.

Emploi et Economie

La promotion de l'emploi demeure une priorité essentielle pour une commune de notre taille.

- Animés par la volonté de responsabiliser notre personnel dans ses fonctions, des efforts significatifs seront consacrés à la formation continue des agents communaux, employés et ouvriers.
- La question des nominations sera de nouveau abordée et des décisions seront prises dans les prochains mois.
- Nous analyserons les possibilités budgétaires de valoriser notre personnel par des avantages extralégaux.

Sur un plan plus général, il nous semble important de poursuivre et de développer certaines actions en faveur de l'emploi et de nos PME.

- Nous proposons d'apporter notre contribution active à l'installation d'un nouveau comité au sein de l'ACARTI, afin de créer une nouvelle dynamique dans l'organisation de ses différentes manifestations, dont l'emblématique « Bâti-Rumes ».
- Nous nous battons encore demain pour permettre l'attribution des travaux ou de marchés communaux aux PME locales.
- Nous veillerons à une actualisation permanente du répertoire des commerçants et indépendants sur le site internet de la commune, ainsi que de la signalétique des commerces et artisans dans nos rues.
- La publicité de nos marchés fermiers à la maison de village de La Glanerie mérite d'être accentuée. Nous le prévoyons.

Cohésion sociale

La vie dans nos villages se fonde sur le « vivre ensemble », toutes générations confondues. La vie est un espace et un temps de socialisation. Tout est social, en fait. Dans un village qui a une âme, c'est comme dans une famille, on est toujours là pour quelqu'un. Dans notre commune, la femme de ménage, l'aide ménagère, l'agent administratif, l'ouvrier, le policier, le pompier, l'enseignant, la puéricultrice, la bibliothécaire, le membre du CCE, du CCCA, ou de la CCATM, le journaliste, le mandataire... et le citoyen, tous et chacun(e), nous sommes toujours là pour quelqu'un.

Le Centre Public de l'Action Sociale

Dans un monde où les inégalités persistent et où les défis sociaux se multiplient, notre commune réaffirme sa volonté de placer la solidarité et le bien-être de ses habitants au cœur de son action. Notre politique sociale vise à répondre aux besoins de chaque citoyen, en renforçant le tissu social, en favorisant l'inclusion et en soutenant les plus vulnérables. Toutes ces missions et tous ces services seront développés dans la note de politique sociale du CPAS. Nous en reprenons la trame.

- Afin de favoriser l'accès à la plupart des droits fondamentaux et à la construction d'une société plus solidaire, nous avons l'intention de répondre à l'appel à candidatures afin d'élaborer un nouveau plan de cohésion sociale (2026-2030). Aux côtés de la Commune et d'opérateurs extérieurs, le CPAS est un membre actif dans l'équipe animatrice de ce plan.
- Nous pourrions ainsi poursuivre les nombreuses actions menées durant la précédente mandature (ateliers culinaires, artistiques, d'écriture, voyages culturels, formation théorique pour le permis de conduire ...) et en créer de nouvelles afin de renforcer notre cohésion sociale.
- D'autre part, nous soutiendrons notre Centre Public d'Action Sociale afin qu'il reste une institution dynamique et qu'il assure la continuité des services pour la nouvelle législature :
 - Insertion socio-professionnelle : assurer le suivi des personnes dans leur parcours vers l'emploi. (formations, articles 60 ...)
 - Poursuivre des actions préventives en matière de lutte contre la pauvreté à savoir, la guidance budgétaire et la médiation de dettes.
 - L'aide alimentaire restant une priorité, continuer la distribution de colis alimentaires de manière hebdomadaire.
 - Apporter des aides financières complémentaires selon l'état de besoin des familles (bons pharmaceutiques, mazout, charges d'électricité, d'eau, garantie locative ...)
 - Veiller à conserver les différents services qui permettent de maintenir à domicile les aînés (repas à domicile, taxi social, services d'aide-ménagères et titres-services, écrivain public).
 - Lutter contre l'isolement en poursuivant les animations des aînés un jeudi sur deux.
 - Assurer la promotion de « La Lavandière » dont le succès est assuré par la qualité des vêtements proposés et de l'accueil reçu.
- Nous continuerons à renforcer les synergies Commune-CPAS et prévoyons la création d'un « potager du cœur » dédié au CPAS.
- L'organisation du salon "Job Go" vise à répondre au droit fondamental du travail et à la formation. Nous continuerons à nous y impliquer aux côtés des communes voisines d'Antoing et de Brunehaut.
- Nous favoriserons l'accès à l'information et à la communication au travers d'ateliers d'accompagnement par l'écrivain public ou ceux contre la fracture numérique.

La vie dans nos villages se fonde sur le « vivre ensemble », toutes générations confondues. Bien des actions sont déjà menées dans ce sens. La volonté du Collège est de renforcer la cohésion sociale ainsi que la lutte contre les inégalités et la pauvreté, en favorisant l'accès à la culture pour tous les publics, en prônant l'ouverture aux « autres », en valorisant l'interculturalité, tant nécessaire dans notre monde en mutation.

La solidarité avec les plus fragiles

L'inclusion est une valeur fondamentale pour construire une communauté forte et équitable. Notre commune se veut attentive à l'intégration et soucieuse de s'en donner les moyens

- Elle continuera à participer au « Relais pour la vie » en appelant à une large mobilisation de notre personnel et de nos citoyens pour cette mobilisation dans la lutte contre le cancer, aux côtés des « battants ».
- Nous tiendrons nos engagements en intégrant dans son personnel des personnes en situation de handicap.
- Nous souhaitons favoriser les actions d'ouverture au monde du handicap chez les enfants mais également chez les adultes en proposant la création d'un conseil communal consultatif des personnes en situation de handicap.
- Dans ce cadre, nous exprimons aussi notre volonté de construire un projet de développement du handisport dans notre nouveau hall sportif.
- Nous continuerons à permettre à nos agents communaux de se rendre au domicile des citoyens handicapés qui ne peuvent se déplacer pour leurs démarches administratives.

La Santé

D'autres actions seront menées dans le cadre du droit à la santé.

- Des conférences seront données par les mutuelles sur les services et avantages qu'elles octroient.
- Des professionnels de la santé seront aussi sollicités pour des rencontres thématiques avec la population. Ainsi, le 1^{er} janvier 2025 marque une nouvelle étape vers un « environnement sans tabac ». Il s'agit là d'un travail d'équipe qui doit susciter l'adhésion du plus grand monde. Par le biais de conférences, notre but est d'encourager et de sensibiliser notre population aux assuétudes.
- Nous prévoyons également des ateliers de prévention « chutes » et des séances de formation sur les premiers soins à apporter, les bons gestes à adopter en cas d'urgence et l'utilisation d'un défibrillateur.

- La pénurie de médecins généralistes dans nos zones rurales nous incite à lancer une réflexion sur ce constat problématique pour notre population.

Nos Jeunes

Ils sont l'avenir de notre commune. Nous voulons qu'ils puissent être pleinement intégrés dans la vie collective et se former à leur rôle de citoyen actif et responsable.

- Le projet d'une nouvelle plaine de jeux à Taintignies se concrétisera dans les prochaines semaines (subsidée de 349 947 €).
- Le Conseil communal des enfants est une belle porte vers l'engagement citoyen. Nous soutiendrons la motivation des jeunes conseiller(e)s et nous les épaulerons dans leurs initiatives notamment dans leurs rencontres et échanges avec les Aînés ou les Personnes handicapées, comme les résidents et le Personnel du Home Philippe.
- L' Accueil Temps Libre est maintenant bien en place. Notre proposition est d'organiser une « journée des familles » pour promouvoir tous ses partenaires (associations, mouvements de jeunesse, écoles, clubs de sport)
- La journée annuelle de l'Enseignement et l'organisation des Olympiades d'orthographe et de mathématiques au bénéfice des enfants de nos cinq écoles sont de belles spécificités de notre commune rurale. Toutes deux permettent aux enfants des nos cinq écoles de se rencontrer et contribuent à leur apporter une plus-value sur les plans sportif, culturel et citoyen.
- Attachés au principe « Un enfant = un enfant », quelle que soit l'école qu'il fréquente, nous nous engageons à poursuivre le régime des avantages sociaux pour les écoles libres de l'entité. Ces avantages reprennent l'organisation de la cantine scolaire, la surveillance des repas de midi, les différentes garderies de la journée, le matériel nécessaire au bon fonctionnement de ces garderies et les transports ainsi que l'entrée à la piscine.
- Dès que la maison rurale de Rumes (ancienne maison communale) sera opérationnelle, nous redynamiserons notre école de musique et développerons plus de stages culturels, sportifs, créatifs et d'autres activités intergénérationnelles.
- Nous aurons à cœur d'étoffer l'offre de stages culturels, sportifs, créatifs et musicaux.
- L'éducation de la jeunesse à l'environnement durable est une nécessité. Nous jouerons un rôle actif pour la promouvoir au sein de nos cinq écoles.
- Nous continuerons à poursuivre le travail de mémoire dans un partenariat avec notre jeunesse par des visites d'expositions à la Cité Miroir et une participation active aux cérémonies du souvenir.

Nos Seniors

Nos seniors représentent la sagesse de notre société. Tous doivent pouvoir trouver leur place dans l'organisation sociale de notre commune.

- Nous devons donner les moyens à nos aînés d'être et de rester de vrais acteurs de la vie communautaire. Un Conseil Communal Consultatif des Aînés a été créé. Son rôle sera renforcé lors de cette mandature.
- Conscients des difficultés que nos aînés rencontrent face à l'outil numérique, des cours d'informatique leur sont et seront destinés.
- Dans le même esprit, des ateliers de remise à niveau du code de la route et des conférences visant la prévention vols seront reconduits.
- Des actions sont et seront menées en intergénérationnel via les plaines de jeux, l'ATL, le CCE, ou encore l'atelier tricot-crochet organisé à la maison rurale de Taintignies qui connaît un réel succès et mérite d'être soutenu.
- Par ailleurs, le C.P.A.S. poursuivra les animations à l'intention des Aînés.

La citoyenneté

Comme l'actualité récente nous le montre chaque jour, le citoyen veut être aujourd'hui un partenaire informé des projets qui le concernent. Il est impératif d'en tenir compte dans la gestion communale, à plusieurs niveaux.

- Nous veillerons à renforcer la participation citoyenne aux décisions par l'organisation de rencontres qui, selon les sujets, seront tantôt ouvertes à tous, tantôt aux habitants d'un quartier ou aux riverains d'une rue.
- La communication et l'usage des services numériques sont des réalités incontournables de notre société actuelle. Avec le souci d'une plus grande réactivité, nous améliorerons et étofferons les modalités d'accès électronique au e-guichet et adapterons le site internet communal pour le rendre davantage opérationnel pour nos concitoyens.
- L'agenda trimestriel est apprécié par nos concitoyens et les associations qui y trouvent une publicité pour leurs activités. Nous le maintiendrons en étant ouverts à toute suggestion d'amélioration.
- Le bulletin communal permet quant à lui de mettre en évidence les événements marquants de notre agenda, le suivi des dossiers, la vitalité de notre vie collective. Il donne la parole aux groupes politiques du conseil communal et aux partenaires de la commune. Nous poursuivrons sa

publication en n'hésitant pas à prendre en compte toute idée nouvelle pour en faire un outil utile d'échange avec le citoyen.

- Notélé constitue indéniablement un plus pour l'information des Rumois et la promotion de la vie locale. Nous continuerons à insister auprès de ses responsables pour couvrir au mieux les évènements de la vie de nos trois villages.
- Par ailleurs, les réseaux sociaux sont bien ancrés dans notre quotidien. Nous les utiliserons davantage pour améliorer la communication entre les citoyens et la commune.
- Nous avons au sein du Collège un(e) responsable du bien-être animal. Cet engagement particulier nous a déjà permis de répondre à plusieurs appels à projets pour l'octroi de subsides destinés à contrôler autant que possible la prolifération des chats errants.
- Notre commune continuera la stérilisation des chats errants grâce au subside de la Région Wallonne et à la collaboration de nos ouvriers et de nos vétérinaires locaux.
- Afin d'apporter un soutien à nos citoyens propriétaires de félins, nous avons également participé à la campagne de stérilisation et d'identification des chats domestiques.
- Le bien-être de tous les animaux présents sur notre territoire doit être respecté et nous ne manquons pas de vérifier dès que le besoin se fait sentir.
- Les budgets participatifs ont cet objectif d'impliquer directement des groupes de citoyens dans des projets d'intérêt général. Le fonctionnement sera revu en vue de mener à bien les projets retenus dans des délais raisonnables.
- La découverte de nos artisans et de leurs produits locaux est mise en avant par le biais du répertoire communal en ligne, la signalétique mais aussi la distribution de colis de bienvenue aux nouveaux arrivants.
- Tant au niveau des productions de ses participant(e)s que sur le plan relationnel, l'atelier d'écriture fait des merveilles. Nous veillerons à lui assurer un bel avenir.
- Nous saisisons les opportunités qui se présenteront pour réorganiser une vitrine de notre commune et du savoir-faire de ses habitants dans le choix d'un événement du type « Rumes bienvenue » ou « Le Beau Vélo de Ravel ».
- Le Collège a sollicité la RCA pour organiser des cours de self-défense afin d'acquérir les bons réflexes en cas d'agression et de poursuivre les cours de premiers soins, à nos yeux importants pour sauver des vies.

Volet budgétaire

Vous l'avez lu, dans le cadre de la planification stratégique pour la période 2025-2030, notre commune s'engage à poursuivre des objectifs de développement durable, d'amélioration de la qualité de vie des citoyens et de gestion rigoureuse des finances publiques.

Il est toutefois important de noter que des incertitudes demeurent quant aux mesures fédérales et régionales susceptibles d'impacter notre budget communal. Nous relevons ci-après celles qui nous semblent prioritaires.

- D'importantes interrogations concernent les futures décisions fédérales.
Nous devons rester particulièrement vigilants par rapport aux décisions qui seront prises par le futur gouvernement fédéral. Quelles seront les mesures spécifiques adoptées pour répondre aux défis économiques et sociaux actuels ? Nous pensons notamment au système de financement des pensions des agents locaux dans lequel la charge communale prend des proportions inquiétantes. Les choix qui seront faits au niveau fédéral auront inmanquablement des répercussions significatives sur notre capacité à financer certains projets locaux.
- Les mesures d'économies du gouvernement wallon impactent déjà notre budget.
Le gouvernement wallon a annoncé plusieurs mesures d'économies pour les années à venir. Ces mesures, qui visent à réduire le déficit régional, incluent notamment une réduction des recettes communales pourtant bien nécessaires. La couleur en a déjà été donnée cette année avec la non-indexation des points A.P.E. (Aide à l'Emploi), la diminution (1 %) du Fonds des Communes. Ces ajustements budgétaires auront un impact direct sur notre commune, nécessitant une adaptation de nos propres stratégies financières.
- Le financement des Zones de Secours et de Police pose un sérieux problème.
Il constitue évidemment un poste important de notre budget communal.
Leur refinancement est toujours incertain. Ce qui se traduit par un envol des dotations communales. Nous appelons les trois niveaux de pouvoir concernés, fédéral, régional et provincial, à prendre leurs responsabilités pour une révision significative de leurs contributions respectives dans l'équilibre financier de ces Services régaliens de l'Etat.
Cette attente pressante nous imposera de suivre de près les évolutions dans ce domaine et d'ajuster nos prévisions budgétaires en conséquence.
- La maîtrise de nos frais de fonctionnement est une priorité.
Afin de continuer à offrir une fiscalité modérée à nos citoyens, il est essentiel de maintenir une gestion rigoureuse des frais de fonctionnement.
Cet appel ne doit pas se limiter aux idées et aux symboles, mais se traduire par des actions concrètes. Elu(e)s et membres du personnel, chacun(e) doit participer au quotidien à cette lutte contre les gaspillages de toutes natures.
Notre commune s'y est déjà engagée en décidant le passage de l'éclairage public au LED ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques sur la plupart des bâtiments communaux.

- La recherche systématique de subsides pour les investissements nous mobilise.
Pour chaque projet, le Collège continuera à mettre un point d'honneur à rechercher systématiquement des subsides et divers financements pour les initiatives locales. Il s'engagera activement à répondre aux appels à projets qui correspondent à nos besoins et attentes, adoptant une approche volontariste pour maximiser les ressources disponibles.
- Le renforcement des synergies est un outil à développer.
Dans la mesure du possible, les synergies seront renforcées entre les différentes entités communales, telles que la Commune, le CPAS, la Régie communale autonome et l'ASBL « Sport – Culture – Loisirs ». De plus, nous intégrerons au besoin les marchés conjoints proposés par la Région wallonne ou la Province de Hainaut. Cette démarche vise à accentuer les économies d'échelle et à rationaliser les ressources de manière mesurée et efficace.

Les résultats obtenus lors des exercices précédents témoignent d'une gestion prudente et responsable. Cette prévoyance restera de mise pour les années à venir.

Notre ambition principale est de maintenir un équilibre financier durable au bénéfice de nos concitoyens, sans augmenter la charge fiscale, tout en poursuivant les investissements nécessaires pour garantir une qualité de vie dans notre entité rurale.

Conclusion

Notre déclaration de politique communale identifie la trajectoire des enjeux et projets principaux que nous avons retenus pour notre commune pour la mandature 2025-2030.

Il est aussi l'expression de nos ambitions. Mais comme nous l'avons souligné en préambule, celles-ci seront demain confrontées aux « conditions de la route » et devront s'y adapter.

La vie est ainsi faite, et l'action politique n'y échappe pas, qu'elle ne permet pas de figer une fois pour toutes les choses six ans à l'avance. C'est une question de bon sens.

Ce document, dans pratiquement tous les sujets qu'il aborde, exprime cependant une ambition et une volonté de susciter l'adhésion.

Nous toutes et tous ici, qui sommes amoureux de notre commune, qui cherchons le meilleur pour elle et ses habitants, nous pouvons nous retrouver dans cette feuille de route, par-delà nos différences.

En réunissant nos énergies et celles de nos concitoyens volontaires, nous pourrons mieux y parvenir et continuer à faire de notre entité, demain comme hier, « une commune où il fait bon vivre ».

Le Collège communal